

Éléments de correction de l'ECC n°6

Evaluation des Connaissances & de la Compréhension

1) Qu'est-ce que la redistribution ? (/2)

Transferts monétaires entre différentes catégories de la population. Sens étroit/sens large (0,5), horizontale (couverture risques sociaux) /verticale (réduire les inégalités « riches/pauvres ») (0,5), PRO (= impôts + CS) (0,5) financent services collectifs (0,25) et prestations sociales (0,25), PS française est d'origine assurantielle (bonus+0,5), fiscalité peut redistribuer au moment du prélèvement (bonus 0,5)

2) Montrez que les différents types d'impôts n'impliquent pas la même conception de la justice sociale. (/3)

- Impôts forfaitaire (redevance) -> accroissent les inégalités relatives, et ne changent pas les inégalités absolues : juste car égalité du montant du prélèvement, mais injuste car accroissent les inégalités relatives.

- Impôts proportionnels (TVA, CSG) -> réduisent seulement les inégalités absolues : juste car égalité du taux de prélèvement mais injustes car ne réduisent pas les inégalités relatives (et sont régressives du fait de l'inégalité de propension à consommer et épargner entre les plus riches et les moins riches).

- Impôts progressifs (IRPP, ISF) -> réduisent les inégalités absolues et relatives : justes car réduisent les inégalités absolues et relatives mais injustes car tous les contribuables ne payent pas le même taux.

3) Montrez que l'égalité des chances est parfois contradictoire avec l'égalité des droits. (/2)

Déf° égalité des chances et des droits (/1). Explication + exemple (1) : à l'école, compte tenu de l'inégalité de capital culturel des élèves selon leur origine sociale, traiter également les élèves revient à ne pas leur donner les mêmes chances de réussite. L'expérience de recrutement spécifique à Sciences Po Paris pour les bacheliers issus de lycées classés ZEP revient à traiter inégalement les candidats et donc à enfreindre l'égalité de droit (égalité des candidats devant le concours).

4) Les notions d'équité et d'égalité sont-elles synonymes ? (/2)

L'équité ne se mesure pas, elle est un jugement subjectif fondé en valeur, alors que l'égalité se mesure objectivement par exemple avec le rapport interdéciles (D9/D1) ou le coefficient de Gini.

5) Énoncez les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour contribuer à la justice sociale. (/3)

Fiscalité (0,5), protection sociale (0,5), services collectifs (1), mesures de lutte contre les discriminations (1).

6) Montrez que la couverture des risques sociaux en France correspond à de la redistribution horizontale. (/3)

Déf° risques sociaux (0,5) avec des ex (0,5), déf° redistribution horizontale : qui ne vise pas à réduire les inégalités « riches/pauvres » (0,5), qualité démonstration (explication 1, illustration 0,5) : Les cotisations sociales sont une taxe proportionnelle aux salaires, et le montant de la retraite ou de l'allocation chômage est proportionnel au salaire : les salariés faiblement rémunérés auront une « petite » pension retraite et les salariés bien payés auront une « grosse retraite » (idem allocation chômage).

7) Après avoir présenté le document vous montrerez que le système fiscal français n'est que faiblement progressif. (/5)

Présentation (1) : titre, source, date, type graph, légende, unité (faire comme si on présentait le document à un non-voyant).

Déciles de revenus (0,25), échelle abscisse non linéaire (0,5), valeurs relatives % et non absolues (0,25)

Lectures (1) : extraire des données chiffrées pertinentes pour répondre à la question.

Démonstration système progressif (1) mais faiblement (1) voire régressif (bonus 0,5)